

Suppression des subventions pour l'alternance : une décision aux conséquences préoccupantes selon la chercheuse Sarah Alves

#Alternance #InsertionProfessionnelle #Entreprises #Subventions #EMNormandie

Face aux récentes annonces gouvernementales visant à réduire les subventions allouées aux entreprises pour des contrats d'alternance, Sarah Alves, enseignante-chercheuse en Ressources Humaines et spécialiste de l'alternance à l'EM Normandie, exprime ses inquiétudes. Selon elle, cette mesure, prise dans un objectif d'économies budgétaires, pourrait se révéler contre-productive à court et moyen terme.

Une économie de courte vue



« Le gouvernement, vient d'annoncer des réductions de 6 000 € à 4 500 € pour la prime à l'embauche et projette de baisser l'assiette d'exonération des cotisations sociales sur les salaires des apprentis (0,5% au lieu de 0,79% actuellement). Il pense faire des économies en réduisant les subventions pour l'alternance, mais en réalité, cette décision pourrait générer des coûts supplémentaires », affirme Sarah Alves. Elle rappelle que l'alternance constitue un levier essentiel pour l'insertion professionnelle des jeunes en France, permettant aux entreprises de recruter et de former de jeunes talents tout en leur offrant des perspectives d'emploi durable.

« Si les subventions sont supprimées, les jeunes qui ne trouveront pas de solution risquent de se tourner vers les aides sociales (CAF) ou de se retrouver au chômage, ce qui transfère le coût de la prise en charge », prévient-elle. « Par ailleurs, les entreprises, notamment les PME, pourraient se retrouver en difficulté pour recruter, ne pouvant se permettre d'embaucher à plein salaire sans l'aide financière de l'État ». ajoute-t-elle.

Un impact sur le niveau de qualification des Français

La chercheuse souligne également l'impact à moyen terme de cette décision : « En réduisant l'accès à l'alternance, on diminue le niveau de qualification des jeunes en France. Or, ces formations sont cruciales pour les compétences pratiques et les savoir-faire professionnels. » Elle craint que l'abandon de ce dispositif, qui a pourtant fait ses preuves, ne compromette l'inclusion des jeunes issus de milieux défavorisés dans les études supérieures, souvent coûteuses.

Les entreprises et les jeunes, premières victimes

Selon Sarah Alves, les projets en cours visent principalement à supprimer les primes pour certains niveaux de qualification et tailles d'entreprises, ce qui pourrait toucher particulièrement les petites structures et les alternants issus de l'enseignement supérieur. « Les collaborations entre les entreprises et les établissements de formation, qui favorisent le transfert de compétences pointues, risquent de diminuer. »

Une décision classiste et injuste ?

Interrogée sur le caractère de cette décision, Sarah Alves dénonce une mesure « injuste et classiste ». « *L'alternance a permis à de nombreux jeunes de se professionnaliser, d'acquérir des savoir-faire mais aussi des savoir-être essentiels, tels que la ponctualité ou le respect des normes professionnelles. L'alternance permet également à des jeunes plus défavorisés de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur sans se préoccuper des frais de formation. Les priver d'un soutien public, c'est pénaliser ceux pour qui l'insertion professionnelle est déjà un parcours du combattant* », conclut-elle.

Si vous souhaitez en savoir plus ou échanger avec Sarah Alves, merci de vous adresser à :

Contacts presse

Lionel Guérin, Attaché de presse indépendant

Tél. : 07 51 59 86 32

E-mail : lionelguerinpress@gmail.com

Solenn Morgon, Responsable des relations médias EM Normandie

Tél. : 07 64 80 12 22

E-mail : smorgon@em-normandie.fr

À propos de l'EM Normandie/Métis Lab

Fondée en 1871 parmi les premières grandes écoles de commerce françaises, l'EM Normandie s'est imposée comme une institution de référence dans le monde des Business Schools. Elle détient les accréditations internationales EQUIS, AACSB et AMBA. Avec plus de 6 600 étudiants dans ses programmes de formations initiales diplômantes et 28 000 membres de l'association Alumni EM Normandie à travers le monde, l'école est implantée sur sept campus, à Caen, Le Havre, Paris, Oxford, Dublin, Dubaï et prochainement Boston. L'EM Normandie forme les managers de demain, futurs gouvernants responsables préparés à la conduite du changement dans un environnement multiculturel, et elle accompagne les salariés et dirigeants d'entreprises tout au long de leur carrière. Les activités de recherche académique et appliquée de l'EM Normandie sont regroupées au sein du Laboratoire Métis. www.em-normandie.com | X : @EMNormandie